



OPEN DIALOG

Affaire Dzhakishev



La vie du prisonnier politique est menacée

La procédure pénale conduite à l'encontre de Moukhtar Dzhakishev était basée sur des motifs politiques et accompagnée par de sérieuses infractions aux standards d'un procès judiciaire honnête. Les autorités kazakhes n'ont pas donné leur accord afin que les médecins suisses de l'Organisation Mondiale contre la Torture le visitent. Le transfert du détenu dans un établissement pénitentiaire éloigné, où règnent des conditions plus sévères, peut avoir des conséquences lourdes sur sa santé fragile.

Sommaire

1. Introduction.....	p. 3
2. Chronologie des persécutions contre Moukhtar Dzhakishev.....	p. 3
2.1. Arrestation de Dzhakishev et sa condamnation.....	p. 3
2.2. Mauvais traitement pendant le transport vers un nouveau pénitencier.....	p. 5
3. Affaire à l'encontre de Moukhtar Dzhakishev porte les caractéristiques d'ordres de nature politique.....	p. 5
3.1. Liaison étroite avec Abliazov et conflits entre les élites ayant déclenché la poursuite pénale contre lui.....	p. 6
3.2. Les autorités ont recélé l'affaire et elles ont privé Dzhakishev de son droit à la défense.....	p. 7
4. Le refus de l'assistance médicale à Dzhakishev l'expose à un danger de mort.....	p. 8
5. Conclusions et recommandations.....	p. 9
Sources.....	p. 12

1. INTRODUCTION

La condamnation en 2009 de l'ancien président de la société nationale « Kazatomprom », Moukhtar Dzhakishev, a été la conséquence d'un nouveau partage des influences entre les élites politiques du Kazakhstan. La persécution contre lui s'est déclenchée immédiatement après l'accusation de l'homme politique d'opposition, Moukhtar Abliazov, dont Dzhakishev était un proche ami. Les autorités ont accusé Dzhakishev d'avoir effectué entre autres du lobbying au profit des intérêts d'Abliazov.

Les actes du dossier sont secrets, et les preuves sur la base desquelles Dzhakishev a été condamné ne sont pas, jusqu'à présent, révélées à la société. Les déclarations à son encontre ont été déposées par des témoins dépendants et subordonnés aux forces de l'ordre. Les autorités entravent l'accès des avocats au condamné et aux documents du dossier. Pendant le déroulement de la procédure, Dzhakishev aurait pu décéder du fait que les juges et les enquêteurs ont ignoré son état de santé critique et ils ont refusé de lui fournir l'assistance médicale dont il avait besoin.

En février 2014, Moukhtar Dzhakishev a été battu par des agents de l'escorte lorsqu'il était transporté vers un nouveau pénitencier qui est situé dans le district éloigné de Karaganda, à plus de 1000 km de son domicile d'Almaty. La fille du prisonnier, Aigerim, est convaincue que par le transfert de son père vers une prison au régime plus rigoureux, les autorités avaient l'intention de « briser son moral ». Du fait qu'il souffre d'une hypertension artérielle, Dzhakishev est toujours menacé d'un accident vasculaire cérébral et d'une cardiopathie ischémique.

Le 26.03.2014, le Comité pour les Droits de l'Homme de l'ONU a appelé les autorités kazakhes à transférer Dzhakishev vers un pénitencier où les conditions sont moins pénibles et à lui fournir une assistance médicale adéquate. Malgré cela, le condamné se trouve dans une prison de haute sécurité où les conditions d'incarcération sont plus sévères, et ses proches ne sont pas sûrs quant à la qualité de l'aide médicale qui est assurée dans cet établissement.

Aigerim a vu son père la dernière fois en septembre 2014. Selon ses informations, il n'y a pas eu de nouveaux actes d'agression contre lui dans la prison. Cependant, il se trouve toujours dans le service de l'hôpital pénitentiaire. La famille de Dzhakishev craint pour sa vie. *« Aussi longtemps qu'il reste en isolement, il est à la merci des médecins. Puisqu'ils se sont déjà montrés impitoyables lorsqu'ils lui ont refusé le traitement – ils peuvent recommencer. »* - explique Aigerim Dzhakisheva concernant la situation de son père.

2. CHRONOLOGIE DES PERSECUTIONS CONTRE MOUKHTAR DZHAKISHEV

Pendant les années 1998 – 2009, Moukhtar Dzhakishev a occupé le poste de président de la société nationale « Kazatomprom », excepté la période d'octobre 2001 à février 2002, où il a été le vice-ministre de l'Energie et des Ressources Naturelles du Kazakhstan. Selon Galym Nazarov, ancien directeur financier de la société « Kazatomprom », Dzhakishev est devenu le chef de la « Kazatomprom » au moment où cette société se trouvait au bord de la faillite, et il a réussi à en faire un leader mondial dans le domaine de l'extraction d'uranium [\[1\]](#), [\[2\]](#).

2.1. ARRESTATION DE DZHAKISHEV ET SA CONDAMNATION.

Le 01.04.2009, la députée du parti pro-présidentiel, Tatyana Kvyatkovskaya, a appelé les autorités à conduire une enquête contre Moukhtar Dzhakishev, en l'accusant de « vente à vil prix » de gisements d'uranium [\[3\]](#). Kvyatkovskaya déclare que ces actions auraient eu une liaison avec le lobbying au profit des intérêts de l'homme politique de l'opposition, Moukhtar Abliazov. Selon le

représentant du Comité de Sécurité Nationale (CSN), Kenzhebulat Beknarov, la députée Kvyatkovskaya dispose des informations concernant les actions illicites conduites par Dzhakishev du fait qu'elle a eu l'accès à des secrets d'Etat : « *Il n'y a aucune honte à travailler pour le CSN!* » [4]. En s'appuyant sur les déclarations déposées par la députée Kvyatkovskaya, le Parquet Général a déclenché un contrôle de la société « Kazatomprom ». ***Il est intéressant qu'à peine deux semaines auparavant, le 10.03.2009 le Parquet Général a accusé Moukhtar Abliazov de corruption.***

Le 21.05.2009, à la demande du Parquet Général, Moukhtar Dzhakishev a été remercié du poste de président de la compagnie « Kazatomprom ». Le même jour l'information était communiquée qu'il a été arrêté et qu'il se trouvait dans une maison d'arrêt du CSN.

Dans l'affaire „Kazatomprom” deux accusés sont apparus intervenus – Moukhtar Dzhakishev et son garde du corps, Talgat Kystaubayev.

Plusieurs affaires pénales en vertu de trois articles du Code Pénal de la République du Kazakhstan (c.p. de la RK) ont été ouvertes à l'encontre de Moukhtar Dzhakishev :

- article 177, partie 3, paragraphes a, b du c.p. de la RK – escroquerie à grande échelle, commise au sein d'un groupe criminel organisé ;
- article 176, partie 3, paragraphes a, b c.p. de la RK – fraude à grande échelle des bien confiés, commise au sein d'un groupe criminel organisé ;
- article 311, partie 5 c.p. de la RK – acceptation de dessous-de-table d'une valeur importante.

Le 24.05.2009, l'agent de sécurité de Dzhakishev, Talgat Kystaubayev, a été arrêté. On lui a présenté des accusations visées par deux articles :

- article 176 c.p. de la RK – expropriation des biens confiés ;
- article 307 c.p. de la RK – dépassement de compétences professionnelles.

Le 23.05.2009, l'information sur l'arrestation des trois vice-présidents de la « Kazatomprom », Dmitriy Parfenov, Askar Kasbekov et Malkhaz Tsorsoriya a été communiquée. ***Le 01.06.2009, le CSN a déclaré que ces personnes intervenaient en tant que témoins et qu'elles se trouvent sous la protection de l'Etat.*** Par conséquent, ils ont été placés dans un appartement spécialement équipé et les contacts avec leurs familles ont été restreints. Les journalistes ont fait remarquer que leurs dépositions d'accusation ressemblaient à un texte appris par cœur. Par ailleurs, dans certains points leurs dépositions n'étaient pas cohérentes. Malkhaz Tsotsoriya a déclaré que Dzhakishev aurait pris le contrôle 20% de gisements d'uranium, tandis que Dmitriy Parfenov et Askar ont indiqué la valeur de 60%. ***Les témoins dépendaient des forces de l'ordre du fait que le Comité de Sécurité National leur a garanti l'exonération de la responsabilité pénale en échange de « dépositions véritables » et de la collaboration avec les organes d'investigation.***

Le 12.03.2010, Moukhtar Dzhakishev a été condamné à une peine de 14 ans dans une prison de haute sécurité, accusé de fraude de biens (article 176, partie 3, paragraphe a, b c.p. de la RK) et d'acceptation d'un dessous-de-table (article 311, partie 5, c.p. de la RK). Les instances d'appel ont maintenu le verdict sans modifications.

Son garde du corps Talgat Kysaubayev a été condamné à une peine de prison de 5 ans dans un pénitencier de régime standard, accusé d'avoir exproprié des biens confiés (article 176 c.p. de la RK) et de dépassement de compétences professionnelles (article 307 c.p. de la RK)

Le 21.06.2012, le verdict dans la deuxième affaire pénale à l'encontre de Moukhtar Dzhakishev a été prononcé. En tant que signe de protestation contre la conduite de la procédure en mode

secret, Dzhakishev a refusé d'y participer. Le tribunal a considéré Dzhakishev comme coupable de délits commis (article 177 c.p. de la RK) et de fraude des biens confiés (article 176 c.p. de la RK), il l'a condamné à une peine de prison de 10 ans. Par le système d'absorption des peines, ces 10 ans ont été cumulés à la sentence antérieure. **A l'issue des deux affaires pénales, Dzhakishev a été condamné à une peine totale de 14 ans de prison [5].**

2.2. MAUVAIS TRAITEMENT PENDANT LE TRANSPORT VERS UN NOUVEAU PENITENCIER.

Le 12.02.2014, une information a été communiquée sur le transfert de Moukhtar Dzhakishev du pénitencier ЛА 155/12 à Zarechny à proximité d'Almaty vers le pénitencier AK 159/6 dans le village de Dolinka, situé dans le district éloigné de Karaganda. C'est là où, dans les années 1930 - 1959, s'est trouvé l'un des goulags sous Staline (GOULAG – « Glavnoïé oupravlénié laguérea » [Administration principale des camps]). Le transfert à Dolinka s'est effectué sous prétexte d'une reconstruction de l'établissement pénitentiaire de Zarechny. **Les défenseurs des droits de l'homme avaient dénoncé auparavant que dans ce pénitencier, les tortures avaient été maintes fois appliquées sur les prisonniers [6].**

Pendant le transport, Moukhtar Dzhakishev a reçu des coups dans les reins. La femme du condamné l'a appris lors de sa rencontre avec son mari le 18.02.2014 [7]. Les médecins de la prison ont diagnostiqué chez Dzhakishev « un rein descendu ». Selon Aigerim Dzhakisheva, son père n'a jamais été atteint de maladie des reins. Suite à la visite au pénitencier des défenseurs des droits de l'homme, Bakhyt Tumenova et Zhemis Turmagambetova, le 04.04.2014, on leur a déclaré : **« Il n'y a pas de plaintes sur le mauvais traitement de la part des agents de l'établissement, les droits sont pleinement respectés. Selon le prisonnier, quelqu'un l'a frappé au dos pendant son transport ».** Tumenova a précisé : **« Dès l'arrivée du transport d'Almaty à Karaganda, le condamné a trébuché après qu'un soldat lui a donné un coup de pied dans le dos. Cependant, il n'a pas vu qui c'était » [8].**

Le président du Comité des Services Pénitentiaires (CSP) auprès du Ministère de l'Intérieur, Baurzhan Berdalin, a déclaré qu'il n'y avait pas de raisons d'ouvrir une affaire pénale du fait que lors du contrôle de la procédure préliminaire, les faits portant sur des actions illégales contre Dzhakishev n'ont pas été confirmés : **« Aucune lésion corporelle n'a été constatée » [9].** Pour sa part, Aigerim Dzhakisheva est convaincue que son père n'alarmerait pas sa famille, en signalant qu'il a été battu s'il n'avait pas eu de sérieuses raisons de le faire, et elle estime que le contrôle du CSP n'a pas été conduit de façon appropriée.

Aigerim Dzhakisheva signale que dans le pénitencier règnent de mauvaises conditions : il n'y a pas d'eau chaude et dans les locaux sanitaires il manque de chauffage, la température de l'air descend en hiver jusqu'à -40°C. Le 26.03.2014, le Comité des Droits de l'Homme auprès de l'ONU a adressé au gouvernement du Kazakhstan **« en vue d'éviter les dommages irréversibles »** un appel à considérer la possibilité d'un transfert de Dzhakishev vers une prison **« qui assure des conditions plus propices à sa santé » [10].** Dans le pénitencier de Dolinka, Dzhakishev a déjà perdu connaissance du fait de l'hypertension. Les médecins de cette prison-là lui appliquent des injections qui doivent empêcher les sauts de tension jusqu'au niveau dangereux [11].

3. AFFAIRE A L'ENCONTRE DE MOUKHTAR DZHAKISHEV PORTE LES CARACTERISTIQUES D'ORDRES DE NATURE POLITIQUE

Les défenseurs des droits de l'homme et les militants civiques ont inclus Dzhakishev dans la liste des personnes condamnées au Kazakhstan qui, selon les critères d'Amnesty International et de

l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe, peuvent être qualifiées de prisonniers politiques [12].

3.1. LIAISON ETROITE AVEC ABLIAZOV ET CONFLIT ENTRE LES ELITES POLITIQUES AYANT DECLENCHE LA POURSUITE PENALE CONTRE LUI.

Selon Aigerim Dzhakisheva, son père essayait de se tenir le plus loin possible des conflits politiques, en se focalisant sur l'activité liée au secteur énergétique. Toutefois, il y a toutes les raisons de supposer que Dzhakishev est devenu victime de la lutte qui s'est envenimée à cette époque-là entre les élites politiques du Kazakhstan.

Moukhtar Dzhakishev a étudié à l'Université avec Moukhtar Abliazov, qui est devenu par la suite un homme politique d'opposition célèbre. Selon Abliazov, ils étaient des amis très proches et « *ils rêvaient de faire du Kazakhstan un beau pays, prospère et libre* ». En 2002, Moukhtar Abliazov a été condamné à une peine de 6 ans de prison et accusé de dépassements de compétences professionnelles et de conduite d'une activité économique illégale. Cette sentence a été considérée par la communauté internationale comme motivée politiquement. Dzhakishev a visité Abliazov en prison, bien que ce fait puisse susciter la désapprobation des autorités [13].

Le 13.05.2003, le président Nazarbaïev a signé le décret de grâce pour Abliazov. L'une des conditions de sa remise en liberté était l'abandon de son activité politique. ***Moukhtar Dzhakishev était garant du respect par Abliazov des conditions de sa libération.***

Cependant en 2009, alors qu'il était à cette époque-là le directeur de la banque BTA, Moukhtar Abliazov est tombé une nouvelle fois en disgrâce aux yeux du président Nazarbaïev, du fait qu'il n'avait pas cessé son activité d'opposition ni le financement de l'opposition. Après le départ d'Abliazov du Kazakhstan, Dzhakishev, à la demande de Nazarbaïev, l'a rencontré personnellement à Londres pour le convaincre de retourner au pays. Selon Abliazov, Nazarbaïev a proposé de fermer les affaires pénales en échange de réconciliations et de la cession des actions de la banque BTA à la famille du président. ***Abliazov a déclaré que l'arrestation de Dzhakishev et par la suite son procès, ont été la conséquence du fait que celui-ci n'a pas réussi à détourner Abliazov de la politique après 2003 ni à le convaincre de retourner au pays en 2009*** [14]. Le politologue Rasul Zhumaly [15], et l'homme politique Vladimir Kozlov, qui est actuellement lui-aussi un prisonnier politique kazakh, ont indiqué l'amitié avec Abliazov comme motif éventuel de la persécution contre Dzhakishev.

Des changements survenant dans l'industrie de l'uranium au Kazakhstan ont pu être une autre raison de persécuter Moukhtar Dzhakishev. Dzhakishev s'est opposé à la transformation de l'industrie kazakhe de l'uranium en source supplémentaire de matières premières pour la centrale nucléaire russe. Lorsqu'il était en garde-à-vue, il a exprimé son inquiétude par rapport à la croissance de l'influence russe sur la compagnie kazakhe « Kazatomprom » et l'interruption de la signature de contrats avec la Chine et le Japon : « *A qui cela convient ? Aux Russes, bien entendu. Pendant que je suis gardé ici, on fait tout ce qui n'est pas profitable pour nous* » [16].

L'homme politique Vladimir Kozlov a fait remarquer qu'après le départ de Dzhakishev, c'est une personne de l'entourage de Nazarbaïev – Vladimir Shkolnik – qui est devenue le chef de la « Kazatomprom » [17]. Le 29.05.2014, Vladimir Shkolnik a signé avec le directeur de la société nationale « Rosatom », Sergey Kiriyyenko, un projet de construction d'une centrale nucléaire sur le territoire kazakh. Le projet a été critiqué par les écologistes et les experts qui ont souligné les dangers pour l'environnement et l'absence de bénéfices économiques pour le Kazakhstan. En

outre, depuis l'arrestation de Dzhakishev, le projet de passer de l'exportation d'uranium à sa transformation en combustible nucléaire, n'a toujours pas été réalisé [18], [19].

3.2. LES AUTORITES ONT RECELE L'AFFAIRE ET ELLES ONT PRIVE DZHAKISHEV DE SON DROIT A LA DEFENSE.

L'affaire Moukhtar Dzhakishev a été rendue confidentielle. Au cours de l'enquête et du procès judiciaire, les avocats ont eu un accès restreint à l'accusé et aux actes du dossier sous prétexte de l'absence d'une soi-disant autorisation d'accès aux informations confidentielles. Le motif pour rendre le dossier secret était la présence d'informations concernant les actifs d'uranium. Pour leur part, les journalistes font également remarquer que Dzhakishev a été accusé de vente illégale d'actifs d'uranium avant 2008 – pendant la période où le gouvernement kazakh a officiellement présenté à l'Agence de l'Energie Nucléaire et à d'autres institutions [20] des informations sur les ressources d'uranium. Les avocats ont déclaré à ce moment-là que les accusations concernant la « fraude des biens confiés » et l'« acceptation d'un dessous-de-table » ne comportaient pas de données secrètes. Malgré cela, le Parquet Général a refusé de déclassifier les documents secrets.

Au cours de l'enquête la défense a rencontré une série d'entraves:

- Après son arrestation Moukhtar Dzhakishev a été détenu dans une maison d'arrêt du Comité de Sécurité National (CSN) à Astana. Sous le couvert de la protection du secret d'Etat ***ni ses proches ni les avocats engagés par eux (Daniyar Kanafin et Nurlan Beysekeev), n'ont pu voir Dzhakishev pendant 80 jours*** [21]. De ce fait les normes de la législation kazakhe garantissant aux suspects et aux accusés le droit aux visites des proches et des avocats dès leur arrestation, ont été sérieusement bafouées [22].
- Les actions d'investigation ont été conduites avec la participation de l'avocat nommé d'office, Igor Spiridonov, qui non seulement ne jouissait pas de la confiance de Dzhakishev mais n'a montré aucune initiative pour défendre ses intérêts. Les autorités ont bafoué l'article 72 du Code de Procédure Pénale de la République du Kazakhstan conformément auquel l'avocat est nommé après sa désignation et avec l'accord du suspect lui-même.
- L'un des avocats de Dzhakishev, Nurlan Beysekeev avait l'autorisation de travail susceptible d'avoir accès aux secrets d'Etat, mais malgré ce document, ***pendant deux mois il n'a pas reçu l'accord pour conduire la défense de Dzhakishev*** [23]. En juin 2009, le chef du groupe d'enquête du CSN, Vladimir Petrovskiy, a exigé du groupe d'avocats de retirer la licence de Daniyar Kanafin et celle de Nurlan Beysekeev – les avocats de Dzhakishev – du fait de leurs déclarations critiques concernant les restrictions d'accès aux documents du dossier. Cependant le groupe d'avocats a refusé de priver ces avocats de leurs licences.
- L'avocat Nurlan Beysekeev a déclaré que ***les enquêteurs avaient exercé une pression sur lui et l'avaient empêché d'effectuer son travail d'avocat***. Les représentants du CSN ont violé la confidentialité de ses rencontres avec Dzhakishev, ils ont tenté de contrôler l'avocat ce qui constitue une violation de l'article 17 de la loi de la République du Kazakhstan sur « L'activité d'avocat ». Le 21.09.2009, l'enquêteur Petrovskiy a informé Nurlan Beysekeev qu'on avait soi-disant désigné un nouvel avocat nommé d'office pour Dzhakishev. Par ailleurs, l'enquêteur a refusé de révéler son nom [24]. Cependant, après plusieurs plaintes déposées au parquet, on a autorisé Nurlan Beysekeev à continuer la défense de Dzhakishev.

En décembre 2009, l'affaire Dzhakishev a été transmise au Tribunal d'Astana dans le district de Zhana-Arkinsk. ***La procédure qui s'est déroulée devant le tribunal a été marquée par de sérieuses infractions aux standards internationaux d'un procès honnête :***

- On a refusé à Moukhtar Dzhakishev le droit à l'examen de son affaire par la cour d'assises et à l'interrogatoire de certains témoins de la défense.
- En janvier 2010, l'avocat principal de Dzhakishev, Nurlan Beysekeev, est tombé malade. L'accusé a fait appel aux autres avocats – Daniyar Kanafin et Alexander Rosenzweig qui, compte tenu de l'absence d'accord du juge, n'ont pas pu exercer leur mission. A leur place, pour défendre Dzhakishev, on a désigné l'avocat nommé d'office Bolat Isataev, bien que l'accusé n'ait pas donné son accord et qu'il ait exigé qu'il soit écarté de son dossier [25].
- Le procès et la prononciation de la sentence se sont tenus à huis clos. **On n'a énoncé que le seul verdict, sans présenter les motifs ni les preuves.** Le contenu de la sentence n'a été communiqué ni aux avocats ni au public [26]. Les avocats n'ont pu prendre connaissance du libellé du verdict qu'en présence de policiers, par ailleurs ils n'avaient pas le droit de révéler les détails des accusations, du fait qu'ils avaient signé une obligation de garder le secret d'Etat. Ces actions ont porté atteinte, de manière éclatante, à la partie 3 de l'article 29 du c.p.p. de la RK, conformément à laquelle « *la sentence du tribunal et les décisions prononcées dans l'affaire, doivent être rendues publiques dans tous les cas* », indépendamment du fait que la procédure se tienne à huis clos ou soit publique.

Le droit à la défense a sérieusement été bafoué non seulement vis-à-vis de Moukhtar Dzhakishev, mais aussi vis à vis de son garde du corps, Talgat Kystaubayev [27]:

- Kystaubayev n'a pas reçu d'acte d'accusation, de ce fait il ne connaissait pas le contenu des accusations qui ont été portées contre lui.
- La procédure devant le tribunal s'est déroulée en russe, une langue que Kystaubayev ne connaît pas suffisamment. Les actes du dossier n'ont pas été traduits en kazakhe.
- L'avocate Khamida Aytkaliyeva n'a pas pu exercer la défense du fait qu'elle ne disposait pas de l'accès aux secrets d'Etat. Kystaubayev ne faisait pas confiance à l'avocat nommé d'office et il a renoncé à ses services.
- Le 06.03.2010, Talgat Kystaubayev a déclaré que les agents de la prison ont eu recours à la torture contre lui. Malgré les pressions exercées sur lui, le garde du corps de Dzhakishev a refusé de signer les documents accablant contre son ex-employeur [28], [29].

4. LE REFUS DE L'ASSISTANCE MEDICALE A DZHAKISHEV L'EXPOSE A UN DANGER DE MORT

Avant son arrestation, Moukhtar Dzhakishev a été examiné par des médecins allemands qui ont diagnostiqué chez lui **le troisième stade d'une hypertension artérielle secondaire avec des accidents ischémiques transitoires, ce qui signifie la forte probabilité d'une attaque cérébrale.** Un tel diagnostic peut annoncer des troubles de la vision, de l'ouïe et de la parole.

L'administration pénitentiaire et le tribunal n'ont pas apporté à Dzhakishev l'assistance médicale nécessaire et ils ont systématiquement ignoré ses demandes d'hospitalisation, suite à quoi il aurait pu décéder avant l'aboutissement du procès judiciaire. En prison, la maladie s'est développée et elle a atteint un stade critique. **Au cours du déroulement de la procédure pénale, Dzhakishev a subi quatorze fois des attaques ischémiques [30].**

- Fin septembre et début d'octobre 2009, l'état de santé de Dzhakishev s'est fortement détérioré. Dans un tel état, il n'était pas capable de prendre connaissance des documents de son dossier. Il a plusieurs fois demandé à l'enquêteur et au procureur de lui donner l'accord pour une hospitalisation, mais à chaque fois ses demandes ont été rejetées.

- C'est seulement lorsque, **le 17.10.2009**, Dzhakishev a perdu connaissance suite à une crise d'hypertension, qu'il a été emmené à la clinique d'Astana. Les médecins ont réussi à baisser le niveau de sa tension. Cependant, les médecins n'ont pas pu initier son traitement car **le 22.10.2009** Dzhakishev avait déjà été ramené à la maison d'arrêt. Quelques jours plus tard, le 26.10.2009 sa tension artérielle a de nouveau grimpé jusqu'à 200 mm Hg [31].
- **Le 23.12.2009**, lors d'une audience devant le tribunal, l'état de santé de Moukhtar Dzhakishev s'est aggravé une nouvelle fois. L'accusé a perdu connaissance dans la salle même d'audience. **Le juge, Nurzhan Zholdasbekov, continuait la session, alors que Dzhakishev était atteint de convulsions.** Les médecins ont fourni à l'accusé une première assistance médicale, mais le tribunal n'a pas donné son accord pour son hospitalisation, en estimant que Dzhakishev n'en avait pas besoin [32].
- Le juge n'a pas donné son accord pour ajourner les délais des audiences judiciaires malgré le fait qu'il soit arrivé que, pendant les audiences, Dzhakishev était couché sur le banc des accusés et ne pouvait prendre part au procès. **Le 27.01.2010**, Dzhakishev a subi une nouvelle fois une crise d'hypertension dans la salle d'audience. Le médecin du dispensaire du CSN a déclaré que l'accusé aurait intentionnellement augmenté sa tension artérielle jusqu'au niveau de 210 mm Hg « *par la force de sa volonté et en provoquant une tension de ses muscles* » [33].

Le 19.03.2010, les cardiologues suisses Leo Finsi et Francesco Conti, titulaires d'un mandat de l'Organisation Mondiale contre la Torture, se sont rendus au Kazakhstan en vue de conduire la surveillance de l'état de santé de Moukhtar Dzhakishev. Cependant, le juge ne s'est pas donné la peine de rencontrer les spécialistes suisses. Les médecins n'ont pas eu non plus d'accès à Dzhakishev en prison et on a refusé de les accueillir au Ministère de l'Intérieur. **Le médecin Leo Finsi n'était pas en mesure de comprendre une telle attitude de la part des autorités kazakhes :** « *En Europe c'est une pratique normale : si les médecins sont délégués par une organisation contre la torture pour voir des prisonniers, ils ont l'accès à ceux-ci* » [34], [35], [36].

5. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Moukhtar Dzhakishev a souffert parce qu'il avait montré un manque de loyauté vis-à-vis du président Noursoultan Nazarbaïev. L'histoire récente du Kazakhstan a confirmé que tous les représentants de l'élite politique et financière, qui à une époque avaient joui d'une grande influence et qui par la suite se sont retrouvés dans le camp de l'opposition contre le président, ont été éliminés. Soit ils ont été emprisonnés (Galymzhan Zhakiyanov, Vladimir Kozlov), soit ils sont devenus des émigrants politiques (Akezhan Kazhegeldin, Moukhtar Abliazov, Viktor Khrapunov) ou bien ils ont disparus dans des circonstances non élucidées (Zamanbek Nurkadilov, Altynbek Sarsenbayev).

L'affaire Dzhakishev montre ce qui peut arriver à un entrepreneur à succès au Kazakhstan, lorsqu'il cesse d'être loyal vis à vis de l'élite gouvernante. En s'appuyant sur cet exemple, les investisseurs étrangers peuvent analyser les risques éventuels de la collaboration avec les autorités kazakhes.

Les organisations Freedom House [37] et Human Rights Watch [38] ont évoqué la possibilité des motifs politiques dans la décision prise par le tribunal, dans l'affaire Moukhtar Dzhakishev. Le Comité des Droits de l'Homme auprès de l'ONU est en train d'examiner la plainte des avocats de Dzhakishev. Le mode procédural à huis clos a permis de cacher au public des infractions sérieuses aux obligations internationales du Kazakhstan dans le domaine des droits de l'homme :

- la pratique de la torture sous la forme d'un refus d'assistance médicale, ce qui représentait une menace pour la vie de Dzhakishev ;

- la privation du droit à la défense et à un procès judiciaire honnête et public ;
- la violation des règles de détention;

Le garde du corps de Dzhakishev, Talgat Kystaubayev, a également été à des persécutions de la part des autorités kazakhes. L'analogie avec l'affaire du garde du corps d'Abliazov – Alexander Pavlov - s'impose automatiquement. Les autorités kazakhes revendiquent son extradition pour obtenir des dépositions accablantes contre l'homme politique d'opposition. L'exemple de Talgat Kystaubayev confirme que la torture et le procès malhonnête sont des méthodes utilisées pour arracher des témoignages contre les opposants politiques. Selon nos informations, Talgat Kystaubayev a été remis en liberté l'été 2013.

Moukhtar Dzhakishev est détenu en prison depuis déjà 5 ans. Compte tenu des informations inquiétantes concernant son état de santé et la longue détention qui lui reste avant la fin de sa peine, les défenseurs des droits de l'homme sont préoccupés par son sort. Selon l'opinion du médecin et défenseur des droits de l'homme, Bakhyt Tumenova, Moukhtar Dzhakishev a besoin d'une observation médicale en permanence, de prendre des médicaments, d'un long sommeil et d'un traitement individuel en ce qui concerne l'effort physique.

La Fondation Dialogue Ouvert souligne que les conditions qui règnent dans le pénitencier éloigné dans le district de Karaganda représentent une menace pour la vie de Dzhakishev. Le 16.04.2014, le vice-président du Comité de Services Pénitentiaires (CSP), Zhanat Keshubayev, a informé que le prisonnier était « satisfait » des conditions qui règnent dans le pénitencier [39]. Par ailleurs, on sait que les règles non-officielles de la prison ne permettent pas à Moukhtar Dzhakishev d'exprimer ouvertement des plaintes concernant ces conditions, ni dénoncer un traitement non conforme à la loi. Le système pénitentiaire du Kazakhstan est fermé, et l'administration du pénitencier, pour se venger de ses critiques, peut durcir bien davantage encore les conditions du prisonnier.

La Fondation Dialogue Ouvert s'adresse aux organes compétents de la République du Kazakhstan en revendiquant:

- De fournir à temps à Moukhtar Dzhakishev une assistance médicale appropriée, de lui assurer les conditions pénitentiaires recommandées par les médecins, et de lui garantir un examen médical effectué par les spécialistes qu'il aura choisis.
- De transférer le prisonnier vers un pénitencier approprié par rapport au lieu de son domicile, conformément à l'article 68 du Code de Procédure Pénale de la République du Kazakhstan.
- De mettre les agents de l'escorte, qui sont coupables des passages à tabac de Dzhakishev, face à leurs responsabilités.
- D'assurer à Moukhtar Dzhakishev une possibilité de visites de ses proches, de ses avocats et des défenseurs des droits de l'homme.
- De présenter les documents servant de base aux accusations contre Dzhakishev, en vue de rendre le dossier public et de reprendre la procédure pénale au mode public, conformément aux standards internationaux d'un procès honnête.
- En prenant en considération l'état de santé critique de Moukhtar Dzhakishev, nous appelons le président du Kazakhstan à gracier le prisonnier à la demande du Médiateur Droits de l'Homme en République du Kazakhstan.

Nous lançons un appel aux représentants du Parlement Européen, de la Commission Européenne, au Bureau des Institutions Démocratiques et des Droits de l'Homme (BIDDH), de l'OSCE, des missions diplomatiques de l'UE et des Etats-Unis au Kazakhstan pour conduire un contrôle des conditions de détention de Moukhtar Dzhakishev et du respect de ses droits dans le pénitencier ;

pour soulever la question de son dossier lors des visites officielles ; de déposer des demandes d'autorisation pour le visiter en prison.

Le 09.10.2014, le président de la Commission Européenne, Jose Manuel Barroso, et le président du Kazakhstan, Noursoultan Nazarbaïev, ont déclaré à Bruxelles l'aboutissement positif de négociations concernant un nouvel accord de partenariat entre l'Union Européenne et le Kazakhstan. Nous regrettons que dans cette déclaration portant sur les résultats de la rencontre, Jose Manuel Barroso n'ait pas mentionné la nécessité d'appliquer la résolution et les recommandations du Parlement Européen quant à l'amélioration du respect des droits de l'homme au Kazakhstan. Nous exhortons l'Union Européenne afin qu'elle ne ferme pas les yeux sur le problème de l'aggravation systématique de la situation des droits de l'homme au Kazakhstan. Le renforcement des relations entre l'UE et le Kazakhstan ne peut pas s'effectuer indépendamment des progrès dans le domaine des réformes politiques et du respect des engagements internationaux pris par le Kazakhstan en matière de droits de l'homme.

Toutes les personnes souhaitant soutenir nos appels sont invitées à diriger leurs courriels aux adresses suivantes :

- Président du Kazakhstan, Noursoultan Nazarbaïev – Administration Présidentielle, immeuble « Ak-Orda », Rive Gauche, Astana 010000, Kazakhstan, fax +7 7172 72 05 16;
- Médiateur des Droits de l'Homme en République du Kazakhstan, Askar Shakirov - 010000 Astana, Rive Gauche, Maison des Ministres, Entrée N°15, e-mail: ombudsman-kz@mail.ru, fax: +7 7172 740548;
- Président du Comité des Services Pénitentiaires du Ministre de l'Intérieur kazakh, Baurzhan Berdalın - 010000 Astana, rue B. Maylin 2, Tel. +7 7172 72-30-26, +7 7172 72-30-37. Formulaire de contact : <http://kuis.kz/kz/otinishter>;
- Pénitencier national « Etablissement AK 159/6" – district de Karaganda, ville de Dolinka, rue Sadovaya 92, tel. +7 7215 658208;
- Ministre de l'Intérieur de la République du Kazakhstan, Kalmukhanbet Kasymov – 010000 Astana, avenue Tauyelsizdik, 1. Tel. +7 7172 72 24 93, +7 7172 71-51-89, e-mail: oraz-n@mvd.kz;
- Procureur Général de la République du Kazakhstan, Askhat Daubayev – 010000 Astana, Maison des Ministres, Entrée 2, rue Orynborg 8, Tel.: +7 7172 71-26-20, +7 7172 71-28-68;
- Ministre des Affaires Etrangères de la République du Kazakhstan, Yerlan Idrisov – 010000 Astana, Rive Gauche, rue Kunayev 31, Tel.: +7 7172 72-05-18, +7 7172 72-05-16, e-mail: midrk@mfa.kz;

Sources :

1. Dzhakishev Moukhtar Yerkynovich // online.zakon.kz. - http://online.zakon.kz/Document/?doc_id=30149844
2. Réaction en chaîne // Portail d'information et d'analyse « Respublika » - <http://www.respublika-kz.info/news/politics/3766/>
3. La société « Kazatomprom » a rectifié les informations de l'accusation. Auparavant, en 2007 Kvyatkovskaya avait déjà avancé des accusations similaires contre Moukhtar Dzhakishev. A ce moment-là le contrôle de l'activité de la compagnie n'a révélé aucune entorse. - http://rus.azattyq.org/content/Mukhtar_Dzhakishev_Kazatomprom/1600716.html
4. Enregistrement vidéo comportant les aveux des hauts dirigeants en tant que preuve clé contre Moukhtar Dzhakishev // Radio Azattyk. - http://rus.azattyq.org/content/Askar_Kasabekov_Malkhaz_Tsotsoria_Kazatomprom_/1744590.html
5. Prononciation d'un nouvel verdict dans l'affaire Dzhakishev // Bureau International des Droits de l'Homme et de la Légimité kazakh. - http://www.bureau.kz/data.php?page=0&n_id=4601&l=
6. Le militant pour les droits de l'homme, Vadim Kuramshin, reconnu par les défenseurs des droits de l'homme comme un prisonnier politique, a dénoncé que le 19.09.2011 dans le pénitencier AK 159/6, la milice a torturé et a battu environ 40 prisonniers. Les proches des prisonniers ont confirmé cette information. Dans l'autre pénitencier AK-159/7 dans la ville de Dolinka en 2011 le prisonnier Shamil Yaroslavtsev a été tué. C'est son frère, Ruslan Ozdoyev, qui a emporté son corps et a informé qu'il avait été estropié et portait de nombreuses marques de tortures. - <http://rus.azattyq.org/content/news/24334162.html>, http://rus.azattyq.org/content/shamil_jroslavlev_ruslan_ozdov/24404401.html
7. Moukhtar Dzhakishev a été brutalement battu dans le pénitencier de tortures de « Dolinka » // Canal d'information « 16/12 ». - https://www.youtube.com/watch?v=UhudkWfOfJM&feature=em-upload_owner
8. Tumenova : « Dzhakishev a besoin d'un traitement médical » // Radio Azattyk. - <http://rus.azattyq.org/content/mukhtar-dzhakishev-v-tyurme/25325763.html>
9. Profil Facebook de Bakhytzhana Toregozina. - <https://www.facebook.com/notes/bakhytzhana-toregozhina/otvety-na-nashe-obrashchenie-po-povodu-izbieniya-mdzhakishewa/776911968988057>
10. Le Comité pour les Droits de l'Homme de l'UE revendique que le Kazakhstan fournisse l'assistance médicale et qu'il assure meilleures conditions pénitentiaires au prisonnier politique, Moukhtar Dzhakishev // Moukhtar Dzhakishev. - <http://www.dzhakishev.org/press-release-un-human-rights-committee-requests-that-kazakhstan-provide-medical-treatment-and-better-conditions-for-political-prisoner-mukhtar-dzhakishev/>
11. Profil Facebook de Bakhytzhana Toregozina. - https://www.facebook.com/cinemakaz/posts/776827305663190?stream_ref=10
12. Sur cette liste se sont trouvés : l'homme politique, Vladimir Kozlov, le militant social, Aron Atabek, le défenseur des droits de l'homme, Vadim Kuramshin, le journaliste et militant civique, Aleksandr Kharlamov, la militante de la grève d'ouvriers pétroliers de Zhanaozen, Roza Tuletayeva et l'un des leaders de la grève d'ouvriers pétroliers, victime des tortures appliquées par la police, Maksat Dosmagambetov.
13. Profil Facebook de Moukhtar Abliazov. - <https://www.facebook.com/notes/тебя-посадили-за-твой-талант/312725078862059>
14. Comment Nazarbaïev persuadait Abliazov afin que celui-ci retourne au pays // Portail d'information et d'analyse « Respublika ». <http://www.respublika-kaz.info/news/politics/15290/>
15. Il semble que Moukhtar Dzhakishev n'a pas réussi à convaincre Abliazov de retourner au pays // Radio Azattyk. - http://rus.azattyq.org/content/Mukhtar_Dzhakishev_Kazatomprom/1736957.html
16. Témoignages de Dzhakishev. - <https://www.youtube.com/watch?v=qluUwmRgwtM&list=PLB4EE56C81AF9E4B4>
17. Bloc « Narodowlstviye » avertit : le régime ne se limitera pas à arrêter Dzhakishev // Radio Azattyk. <http://rus.azattyq.org/content/article/1739254.html>
18. « Kazatomprom » après l'arrestation de Dzhakishev // Radio Azattyk. - <http://rus.azattyq.org/content/Kazatomprom-cherez-pyat-let-posle-aresta-dzhakishewa/25400306.html>
19. Les experts contre la construction d'une centrale nucléaire au Kazakhstan // Radio Azattyk. - <http://rus.azattyq.org/content/experty-protiv-stroitelstva-aes/25408069.html>
20. La disposition du gouvernement N°708 sur « La divulgation d'informations concernant les ressources et les données géologiques et économiques pour les gisements d'uranium en République du Kazakhstan était en vigueur jusqu'à 2008. Le décret prévoyait la fourniture d'informations concernant « les réserves globales d'uranium au Kazakhstan » aux organisations internationales. - <http://www.respublika-kaz.info/news/politics/4189/>
21. Rencontre longuement attendue avec Moukhtar Dzhakishev et tournant probable dans l'affaire des hauts cadres de la société « Kazatomprom » // Bureau International pour les Droits de l'Homme kazakh. - http://www.bureau.kz/data.php?page=8&n_id=716&l=ru
22. Articles 16 et 17 de la Loi de la République du Kazakhstan sur « Les règles et les conditions de détention des personnes détenues dans des centres d'isolement temporaire de la société ».

23. C'est 75 jours après l'arrestation de Moukhtar Dzhakishev que pour la première fois son avocat a reçu l'autorisation de le visiter en prison.- http://rus.azattyq.org/content/Nurlan_Beisekeev/1794097.html
24. Le CSN a invité son avocat à intervenir dans « l'affaire Dzhakishev » // Portail d'information et d'analyse « Respublika » - <http://www.respublika-kaz.info/news/politics/5434/>
25. Lors de l'une des audiences judiciaires, Bolat Isataev s'est comporté grossièrement et il a eu recours à la force physique contre la femme de Dzhakishev. Il est intéressant que malgré le fait que l'avocat nommé d'office, Bolat Isataev, n'ait pas été autorisé d'accès aux informations secrètes, il a pu intervenir dans le procès judiciaire. http://rus.azattyq.org/content/Mukhtar_Dzhakishev_Bolat_Isataev/1954374.html
26. Moukhtar Dzhakishev a été brutalement battu dans le pénitencier « Dolinka » // Canal d'information « 16/12 ». - https://www.youtube.com/watch?v=UhudWfOfjM&feature=em-upload_owner
27. Le CSN exerce des pressions sur le garde du corps de Dzhakishev // Portail d'information et d'analyse « Respublika ». - <http://www.respublika-kz.info/news/politics/7096/>
28. Le procès est entré dans sa dernière phase // Portail d'information et d'analyse « Respublika » - <http://www.respublika-kz.info/news/politics/7960/>
29. L'ancien garde du corps de Moukhtar Dzhakishev renonce aux services de l'avocat nommé d'office, désigné par le CSN // Radio Azattyk. - http://rus.azattyq.org/content/Mukhtar_Dzhakishev/1928452.html
30. Aigerim Dzhakisheva a présenté les preuves au Parlement britannique pour une enquête sur les droits de l'homme. // Тирек . - <http://www.tirek.org/index.php/politzkmenu/мұхтар-джакишев/item/614-dzhakishev>
31. Shabdarbayev et Mami ont décidé de « martyriser » Dzhakishev ?! // Portail d'information et d'analyse « Respublika ». <http://www.respublika-kaz.info/news/politics/5960/>
32. Comment s'est déroulée l'audience préliminaire dans l'affaire Dzhakishev // Portail d'information et d'analyse « Respublika » <http://www.respublika-kaz.info/news/politics/6971/>
33. Le médecin a rétracté ses dépositions préalables concernant le mauvais état de santé de Dzhakishev // Radio Azattyk. - http://rus.azattyq.org/content/boborykin_heart_surgeon_dzhakishev_/1965995.html
34. Les experts suisses sont arrivés à un moment inapproprié // Portail d'information et d'analyse « Respublika » <http://www.respublika-kaz.info/news/politics/8152/>
35. On a interdit aux médecins de Genève de visiter Dzhakishev en prison. // Tengri News. - <http://tengrinews.kz/news/k-djakishev-ne-pustili-vrachey-iz-jenevyi--44289/>
36. Kazakhstan – Les experts internationaux contre la torture dont est victime Moukhtar Dzhakishev // Portail d'information vidéo « « Etat ».- <http://srv01.netlinknetwork.net/news/15126?REID=r5378eon9kprek6h9j22luctv7>
37. Kazakhstan. Liberté dans le Monde 2011 // Freedom House- <https://freedomhouse.org/report/freedom-world/2011/kazakhstan#.VFykVDSsU2h>
38. Rapport mondial 2011 // Human Rights Watch. - http://www.hrw.org/sites/default/files/related_material/wr2011_book_complete.pdf
39. Profil Facebook de Bakhytzhana Toregozina. - <https://www.facebook.com/photo.php?fbid=783979228281331&set=a.101586659853928.3592.100000077838810&type=1>

La Fondation « Dialogue Ouvert » a été établie en Pologne en 2009, sur l'initiative de Lyudmyla Kozlovska qui à présent remplit la fonction de Présidente de la Fondation. Les objectifs statutaires de la Fondation comprennent la protection des droits de l'homme, de la démocratie et des règles de droit dans les pays post-soviétiques, avec toute son attention focalisée sur les plus grands pays de la Communauté des Etats Indépendants (CEI): la Russie, le Kazakhstan et l'Ukraine.

La Fondation réalise ses objectifs via l'organisation de missions d'observation, y compris l'observation des élections et via la surveillance de la situation des droits de l'homme dans les pays de la CEI. Sur la base de ces activités, la Fondation prépare des rapports qui sont dirigés par la suite aux institutions de l'UE et de l'OSCE ainsi qu'à d'autres organisations internationales, aux ministères de l'Extérieur, aux parlements des pays de l'UE, aux centres d'analyse et aux médias.

Au-delà des actions d'observation et d'analyse, la Fondation s'engage activement dans la coopération avec les membres des parlements en ce qui concerne les affaires étrangères, les droits de l'homme et les relations avec les pays de la CEI, en vue de soutenir les processus démocratiques et la libéralisation de la politique intérieure dans les états post-soviétiques. Une sphère particulièrement importante de l'activité de la Fondation comprend des programmes de soutien pour les prisonniers politiques et les réfugiés.

00-580 Varsovie

11a Szucha Avenue, office 21

E-mail: odfoundation@odfoundation.eu

www.odfoundation.eu

+48 22 307 11 22

Rapport publié le 10.11.2014

Imprimé par: FONDATION DIALOGUE OUVERT

Photo de la couverture: rus.azattyq.org

Afin d'obtenir une information plus détaillée, veuillez contacter :

Igor Savchenko – igor.savchenko@odfoundation.eu

Zhanar Kassymbekova – zhanar.kassymbekova@odfoundation.eu

Fondation Dialogue Ouvert